

# Les principales étapes de la traçabilité



## Les viandes biologiques de la Ferme Saint-Vincent.

Nous veillons à la sécurité alimentaire pour notre santé. La traçabilité exige une grande rigueur et on doit garantir que l'information est maîtrisée et cela d'un bout à l'autre de la chaîne.

**C'est la sécurité alimentaire à toute épreuve, nous devons l'exiger, c'est notre droit à la santé !**

### À chaque veau, boeuf, agneau, porc, volailles \*

1

L'animal doit obligatoirement à la ferme porter une boucle d'identification à 9 chiffres. Ce numéro doit concorder avec celui du document d'accompagnement de l'animal à l'abattoir.

Document d'accompagnement

<b>F</b> LES VIANDES <b>FORGET</b> 2215 Chemin Gambier Terrabonne (Québec) Canada		20005
Veau bio. (Veau)	Conds.	300.6
Bio. veal (Veal)	Conds.	10.0
Lot - Séq : 08102V0003-1/1		310.6
Date d'abattage : VEN 2008/04/11		
Grade : 1		
Lot séq : 1		
Site : Yves Saint-Vincent		
ID :		
<small>LIQUIDAZIONE: (C) 2008 SAINT-VINCENT BIOLOGIQUE</small> <small>PARCEZ AU FROID / KEEP REFRIGERATED</small>		



### Au départ de la ferme

- Chaque animal est bien identifié à l'aide d'un numéro à 9 chiffres à l'oreille plus une puce électronique portant le même numéros à 9 chiffres.
- Le numéro à 9 chiffres de l'animal correspond au numéro d'identification figurant sur le document d'accompagnement du transporteur.
- Si la présence du numéro de cheptel de naissance (ou cheptel naisseur) à 9 chiffres ne figure pas sur le document d'accompagnement l'animal est refusé, une attestation sur l'honneur, co-signée par l'engraisseur et le naisseur de l'animal indiquant le numéro de cheptel de l'animal sera fourni.

### À chaque carcasse

2



#### Ensuite

- L'identification à 9 chiffres est attribuée à chaque carcasse assurant ainsi la correspondance avec le numéro d'identification à 9 chiffres de l'animal vivant.
- Ce numéro est relevé et conservé dans un document interne de l'entreprise abattoir.
- L'identification à 9 chiffres est placée de façon telle qu'elle apparaisse sur chacun des 4 quartiers de la carcasse.

### À chaque quartier

3



L'identification à 9 chiffres doit suivre et être apposée sur chaque morceau.



Une étiquette 12 cm x 8 cm

### À chaque circuit

4



Des étiquettes en cas de coupe de gros.

Facture N° ...

Carcasse (numéro de 9 chiffres)

Les bons de livraison ou factures portant le numéro de carcasse ou du lot de découpe

#### Livreur Distributeur

- Le numéro de carcasse (numéro d'identification à 9 chiffres) est indiqué sur chaque bon de livraison ou sur chaque facture.
- La présence de l'étiquette sur chaque quartier est vérifiée.
- Le numéro d'identification à 9 chiffres est transmis à la demande du distributeur et pour chaque quartier destiné à la coupe de gros.

#### La découpe en boucherie

- Un numéro de lot de découpe est attribué en assurant la correspondance aux quartiers entrés en atelier de découpe.
- Le numéro de lot de découpe ou de carcasse est reporté sur chaque pièce mise sous vide.
- Une comptabilité matière entrées/sorties est tenue.
- Des factures ou des bons de livraison avec le numéro de carcasse ou de lot de découpe sont émis.



### À la Boucherie

5



Une étiquette avec le numéro d'identification à 9 chiffres



Étiquette avec le numéro de lot

#### Dans la fabrication comptoir

- À la réception, nous vérifions le numéro de carcasse à 9 chiffres ou le numéro de lot sur les quartiers ou pièces de viandes et que ces numéros soient sur la facture ou bon de livraison.

#### Dans la vente au comptoir

- Nous devons justifier l'origine de chaque morceaux de viande par l'attribution d'un numéro de découpe qui se retrouve sur chaque pièce de viande à la vente.
- Nous devons obligatoirement tenir une comptabilité des produits entrées/sorties.

\* Toutes les volailles sont indentifiées par des numéros de lot à chaque arrivage à l'abattoir.